



FNEK

KIT D'AIDE À L'ORIENTATION DES LYCÉENS

SUITE À LA RÉFORME D'ENTRÉE
EN ÉTUDES DE SANTÉ

Mars 2020

REMERCIEMENTS

Siège social : Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie -
79 Rue Périer 92120 MONTROUGE

e-mail : contact@fnek.fr

Rédacteurs en chef : Anaïs CHEDDADI, Chargée de Mission
Enseignement Supérieur - mandat 2019-2020
Hadrien THOMAS, Président - mandat 2019-2020

Editeur en chef : Nicolas GOFMAN, Vice-Président en charge de la
Publication - mandat 2019-2020

Les rédacteurs en chef remercient le Bureau National 2019-2020, ainsi que les Commissions Enseignement Supérieur et Relecture pour l'aide apportée, les conseils et la relecture.

Il est interdit de reproduire tout élément présent dans cette publication
sauf sous autorisation écrite de la rédaction.
Ne pas jeter sur la voie publique.



EDITO

Dans le cadre de la réforme de l'entrée en études de santé prévue par le programme *Ma Santé 2022*, les voies d'accès en Institut de Formation en Kinésithérapie (IFMK) connaissent des modifications. La PACES sera remplacée dès la rentrée 2020 par un système pouvant paraître compliqué de prime abord, en raison de la volonté de favoriser le recrutement de profils variés.

Pour cette raison, la Fédération Nationale des Etudiants en Masso-Kinésithérapie (FNEK) a rédigé ce Kit d'Aide à l'Orientation des Lycéens (KAOL) afin de communiquer au sujet de ce nouveau mode de fonctionnement, et de favoriser ainsi l'orientation en masso-kinésithérapie.



Anaïs Cheddadi et Hadrien Thomas

Chargée de Mission Enseignement Supérieur
et Président de la FNEK 2019-2020

etudes@fnek.fr
presidence@fnek.fr

SOMMAIRE

Introduction	5
I. présentation de la fnek	6
1. un soutien de la vie étudiante	6
2. un réseau en croissance à la base de la progression	6
3. construction de l'avenir de la masso-kinésithérapie	7
II. contexte de la formation	7
1. un mot sur la formation	7
2. Admission en institut de formation en masso-kinésithérapie	9
3. la vie après l'admission	13
3.1. Coût des études	13
3.2. Liste des IFMK et leurs voies d'accès	14
III. comment réussir l'accès à la formation ?	29
1. quel bac faut-il avoir ?	29
2. spécificités des filières d'accès	29
3. quelles compétences faut-il avoir pour réussir l'entrée en formation ?	30
Références	31
Annexe 1 : Frais de scolarité par IFMK	32

INTRODUCTION

La masso-kinésithérapie est définie dans le code de la santé publique [1] comme la pratique comportant la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ; et des déficiences ou des altérations des capacités personnelles. L'activité se fait dans divers champs d'actions : sportif, pédiatrique, gériatrique, neurologique, généraliste...

Une première année universitaire de sélection est requise pour entrer en formation de masso-kinésithérapie : il s'agissait de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) jusqu'à la rentrée 2020-2021. Dans le cadre de la Stratégie de Transformation du Système de Santé pour le programme Ma Santé 2022, un constat mitigé de la PACES est réalisé. Bien souvent décrite comme un système inhumain, celle-ci est aujourd'hui supprimée et modifiée pour les filières médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et masso-kinésithérapie. Ce changement est motivé par la volonté d'une diversification des profils à l'entrée des filières, en fonction des compétences personnelles de l'étudiant. L'intégration de la formation en masso-kinésithérapie à ce projet s'inscrit dans l'optique de poursuite de sa réingénierie récente.

I. PRÉSENTATION DE LA FNEK

La Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie (FNEK) est une association créée en 2002, selon la loi du 1er juillet 1901, dans l'objectif de fédérer les associations étudiantes en masso-kinésithérapie françaises et ainsi représenter la voix des 12 000 étudiants. L'orientation active des lycéens et l'égalité des chances dans l'enseignement supérieur sont au coeur des priorités de la FNEK.

1. UN SOUTIEN DE LA VIE ÉTUDIANTE

La FNEK mène un combat pour la qualité de vie, la cohésion sociale et le bien-être des étudiants. Un recueil d'informations (grâce à des questionnaires, dialogues...), permet d'identifier les problématiques des étudiants en masso-kinésithérapie afin de les transmettre

aux instances compétentes, et ainsi faire progresser la situation en portant des propositions concrètes d'amélioration.

Un important travail de sensibilisation et d'information est également réalisé de diverses manières : production de vidéos explicatives, publication d'infographies, de guides, ou encore d'un magazine trimestriel intitulé BDK ou le journal des étudiants kinés. Tout cela s'inscrit dans une démarche de compréhension de la situation psycho-sociale et physique des étudiants afin de mettre en place des actions permettant de réduire les disparités constatées. Le bien-être des étudiants passe, entre autres, par un accès égalitaire aux services de la vie étudiante (CROUS, SUAPS, SUM-PPS...) et par des actions réalisées dans l'objectif de réduire le coût des études.

La FNEK se mobilise également pour favoriser l'engagement des étudiants dans leur santé, et dans leurs études. Elle promeut ainsi des actions pour une alimentation de qualité, une santé optimale, une gestion du stress et des finances. Des projets de solidarité sont également mis en place, soutenus et encouragés, tels que l'Hôpital de Nounours, Octobre Rose, Movember...

2. UN RÉSEAU EN CROISSANCE À LA BASE DE LA PROGRESSION

La FNEK fonctionne grâce à un réseau tissé entre les associations étudiantes de masso-kinésithérapie et les autres fédérations (de filières et territoriales), au travers d'une démocratie participative. Ces associations représentent les fondements car elles proposent, développent et mettent en place de nombreux projets, que la FNEK encourage afin de favoriser les échanges et l'entraide. Les voix des étudiants en masso-kinésithérapie sont ainsi portées pour s'accorder à construire l'avenir des études de masso-kinésithérapie.

L'interprofessionnalité représente également un ancrage essentiel à la progression. Ce travail en maillage permet d'accompagner la mise en application locale des réformes, ainsi que le soutien, la cohésion et l'entraide des étudiants. Tous ces acteurs oeuvrent pour veiller à la bonne orientation des jeunes.

3. CONSTRUCTION DE L'AVENIR DE LA MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

La FNEK oeuvre également pour la reconnaissance de la formation de masso-kinésithérapie, notamment par un lien continu entre les instances officielles, les étudiants, et l'ensemble de la profession, mais aussi grâce à la participation à des organisations telles que la World Confederation for Physical Therapy (WCPT) ou encore le Congrès International Francophone des Étudiants en Physiothérapie et Kinésithérapie (CIFEPK). La participation à des groupes de travail concernant l'avenir des études fait également partie des actions principales s'inscrivant dans cette volonté de faire évoluer la formation. Dans cette optique, la FNEK accompagne les jeunes, du lycée au diplôme, oeuvrant à chaque instant du parcours de l'étudiant pour une meilleure orientation.

II. CONTEXTE DE LA FORMATION

1. UN MOT SUR LA FORMATION

Lors de sa pratique, un masseur-kinésithérapeute exerce son activité en lien avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation, le diagnostic kinésithérapique, le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité, des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles, quelque soit l'âge de la personne. Ainsi, il met en oeuvre tous les moyens possibles, manuels, instrumentaux et éducatifs, afin de prendre en soin diverses pathologies héréditaires, congénitales ou acquises, stabilisées ou non, impliquées dans l'altération des capacités fonctionnelles. Le masseur-kinésithérapeute dispose d'un éventail thérapeutique pour concourir au bien-être de la population. Il possède également de nombreux rôles (figure 1) :



Figure 1 : Rôles d'un masseur-kinésithérapeute

La formation conduisant au diplôme permet l'acquisition de nombreuses compétences développées dans l'objectif de répondre aux besoins et demandes en santé de la population : autonomie, adaptabilité, patience, habileté, analyse critique, créativité...

Les études en masso-kinésithérapie ont connu un grand changement par la réingénierie de la formation en 2015, modifiant plusieurs aspects de celle-ci. Depuis cette refonte, les étudiants accédaient aux Instituts de Formation en Masso-kinésithérapie (IFMK) majoritairement par la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), et en partie par la validation d'une première année de licence STAPS ou "Sciences, Technologie, Santé". Les liens entre les IFMK et les universités ont ainsi été renforcés. Cette réforme a également permis d'établir une 5ème année grâce à un nouveau référentiel de formation, ainsi que la validation des enseignements par attribution de crédits, conformément au système européen de transferts de crédits, les "European Credit Transfert System" (ECTS).

Après validation de la première année universitaire, permettant l'obtention de 60 ECTS, la formation menant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute se déroule en quatre années, découpées en deux cycles. Chaque cycle est composé de quatre semestres, soit huit semestres au total des années. Chaque semestre étant validé par 30 ECTS, le diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute est sanctionné par la validation de 60 ECTS lors de la première année universitaire, puis par 240 ECTS lors du cursus en institut (figure 2).

Organisation des études de masso-kinésithérapie

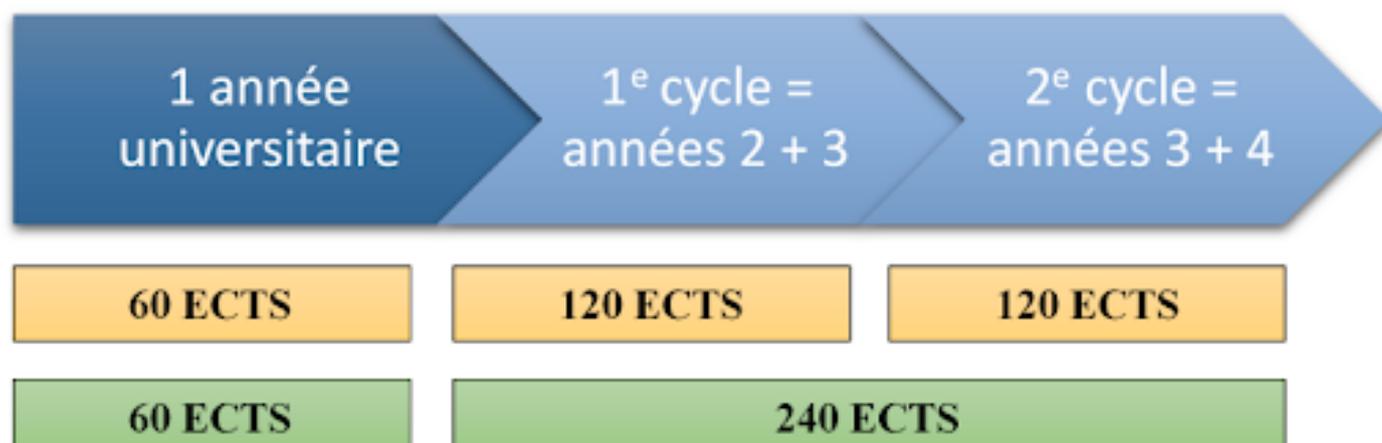


Figure 2 : Schématisation de la validation des études en masso-kinésithérapie

L'organisation des enseignements est composée de différents temps. Le premier cycle de formation est essentiellement dédié à des enseignements permettant d'établir les bases scientifiques, méthodologiques et professionnelles nécessaires à la compréhension des problématiques de santé. Le deuxième permet le développement de compétences de diagnostic et d'intervention kinésithérapique. Pour cela, les étudiants doivent d'une part être présents pendant les temps de formation théoriques et pratiques, faisant l'articulation entre les enseignements fondamentaux de biologie, sciences médicales, sciences du mouvement, sciences humaines et sociales... et les savoir-faire spécifiques à la masso-kinésithérapie. D'autre part, des temps de formation clinique sont également prévus avec la réalisation de sept stages au cours de la formation, dont le dernier est professionnalisant : le clinicat. La formation, depuis la réingénierie, amène ainsi l'étudiant à concevoir et réaliser des travaux de recherche afin de permettre le développement de l'esprit scientifique et la réflexivité transposable dans la pratique.

2. ADMISSION EN INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

La formation des futurs professionnels de santé est au cœur du système de santé actuel car elle permet de les préparer aux enjeux de la prise en soin des personnes. Or, des transformations s'imposent aujourd'hui afin de rendre le système de sélection à l'entrée en formation plus humain. Actuellement, c'est au prix de nombreux sacrifices que les étudiants sortent de la PACES et parviennent à entrer en études de santé. Une réforme des métiers et de la formation des professionnels de santé a alors été annoncée dans les engagements prioritaires de la Stratégie de Transformation du Système de Santé du programme *Ma Santé 2022*. Parmi les objectifs de cette réforme figure la volonté

d'instaurer une diversification des profils afin de garantir la richesse du système de santé, ainsi que des modes d'exercices, tout en favorisant au possible l'interdisciplinarité.

De nouvelles voies d'accès sont alors instaurées pour remplacer la PACES, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute. Désormais, l'accès aux études en masso-kinésithérapie peut se faire via les Licences à Accès Santé (L.AS). Diverses licences telles que biologie, STAPS, droit, économie, SHS,... peuvent présenter un accès aux filières de santé après avoir établi une convention entre les universités concernées et les Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK). Elles présentent des enseignements majoritairement propres à la licence choisie, et également des enseignements minoritaires de santé, à hauteur de 10 ECTS supplémentaires. Seules les L.AS du domaine "Sciences, Technologies, Santé" ou de la mention STAPS peuvent déjà comprendre initialement des enseignements en rapport à la santé, et ne présentent donc pas systématiquement ces 10 ECTS supplémentaires. Le passage en année supérieure peut se faire de différentes manières (figure 3) :

- Si l'étudiant obtient plus de 60 ECTS, ainsi qu'une note au moins égale à celle requise, il peut passer en année supérieure en IFMK. Un oral sera possible en fonction de la note obtenue.
- Si la note est inférieure mais qu'il a tout de même validé plus de 60 ECTS, il peut passer en L2 de la L.AS choisie et retenter à terme l'admission en formation.
- S'il obtient moins de 60 ECTS, il peut redoubler la L1 de la L.AS choisie ou effectuer une réorientation sur Parcoursup.

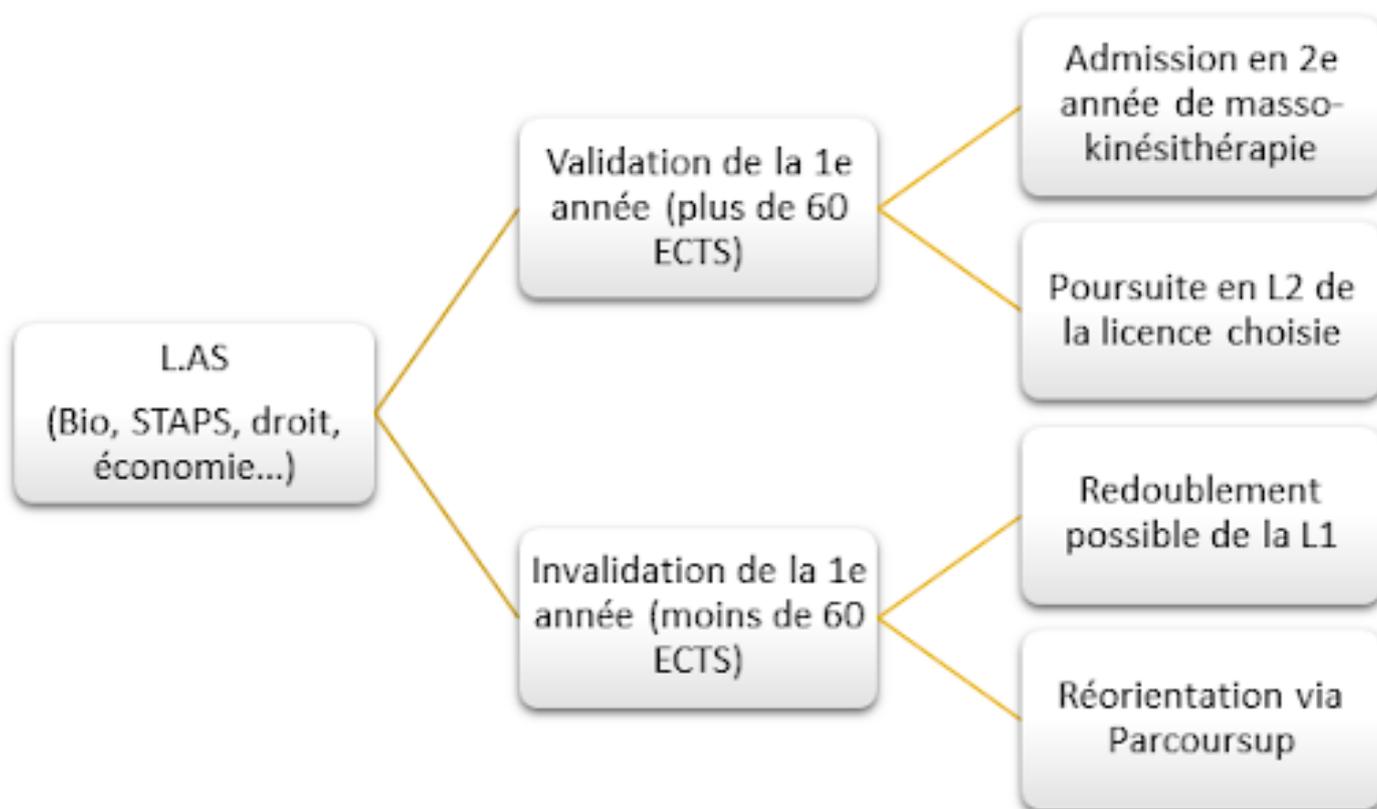


Figure 3 : Schématisation de la voie d'accès par L.AS

L'accès aux études de masso-kinésithérapie peut également se faire via le Parcours à Accès Spécifique Santé (PASS). Certaines universités ayant des facultés de santé proposent un accès aux IFMK par la mise en place d'enseignements majoritairement de santé, et minoritairement d'autres options telles que droit, économie, biologie etc... La fin de cette année peut se dérouler de différentes manières (figure 4) :

- Si l'étudiant valide l'année avec plus de 60 ECTS et la note minimale requise, il peut passer en année supérieure en IFMK. Dans ce cas, un oral sera également possible en fonction de la note obtenue.
- S'il valide l'année avec plus de 60 ECTS mais sans obtenir la note minimale requise, il ne peut pas redoubler cette année mais peut passer en L2 d'une L.AS au choix et retenter le passage en année supérieure en IFMK à la fin de l'année s'il valide 60 ECTS supplémentaires.
- S'il ne valide pas 60 ECTS lors de cette année, il ne peut toujours pas redoubler mais peut passer en L1 d'une L.AS au choix ou effectuer une réorientation sur Parcoursup.

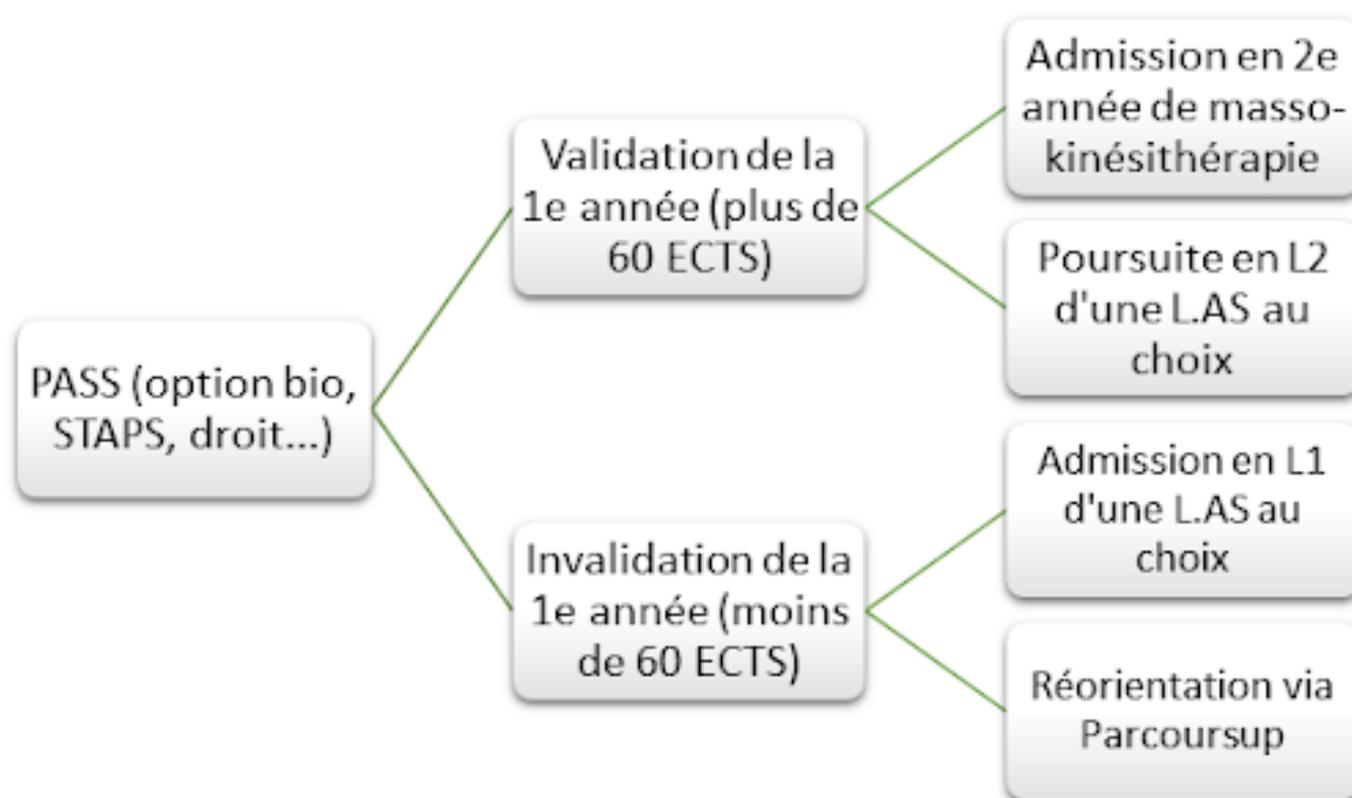


Figure 4 : Schématisation de la voie d'accès par PASS

Le nombre de places ainsi que les modalités et critères de sélection sont établis par convention entre le/la directeur/trice de l'IFMK et un(e) ou plusieurs président(e)s d'université. Pour chacun des groupes de parcours (PASS et toutes les L.AS confondues), le pourcentage d'admis ne peut excéder 50% du nombre total de places, sauf pour la rentrée 2020-2021, certains PASS peuvent présenter 70% des voies d'accès afin d'aider certaines universités à faire la transition progressive entre la PACES et ce nouveau modèle. Ces informations sont indiquées sur le site Parcoursup ainsi que sur les sites des IFMK. Cependant, étant donné que les IFMK et les universités ont jusqu'au 15 mai 2020 pour signer cette nouvelle convention, certaines données pourraient manquer pour la rentrée 2020-2021. Des places seront également attribuées aux redoublants de la PACES pour cette même rentrée, afin qu'ils ne perdent pas leur deuxième chance.

En plus de ces deux voies d'accès, il existe également des cas particuliers permettant de joindre la formation en masso-kinésithérapie :

- Le cas des sportifs de haut niveau : la qualité de sportif de haut niveau s'obtient par inscription sur la liste des sportifs de haut niveau, arrêtée par le ministre chargé des sports, et est définie dans le Code du Sport [2]. Les modalités d'admission sont désormais définies dans l'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute [3].
- Le cas des titulaires d'un titre de formation de masseur-kinésithérapeute, ou équivalent, obtenu dans un Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord économique européen : si une telle formation n'est pas réglementée ou présente des différences substantielles avec la formation menant au diplôme d'Etat français de masso-kinésithérapie, empêchant une autorisation d'exercice, il est possible d'être dispensé d'une partie des enseignements théoriques et/ou pratiques [4].
- Le cas des titulaires d'un diplôme de masseur-kinésithérapeute ou autre titre/certificat permettant l'exercice de la profession obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique Européen ou de la Principauté d'Andorre ou de la Confédération Suisse : il est possible de bénéficier d'une dispense partielle de scolarité pour l'obtention du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute français [4].
- Le cas des déficients visuels : certains IFMK sont spécialisés dans la formation adaptée aux personnes en situation de handicap visuel. Ces personnes suivent une année spécifique favorisant l'accès aux études de masso-kinésithérapie, ainsi qu'un cursus adapté [5].
- Le cas des reconversions professionnelles : certains cas peuvent être dispensés du suivi et de la validation d'une partie des unités d'enseignement des cycles 1 et 2 composant la formation conduisant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute. L'admissibilité des candidats se fait sur dossier, comprenant un curriculum vitae, les copies des titres et diplômes, un certificat médical attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession, une lettre de motivation, et l'admission se fait sur entretien. Le nombre total d'admis par reconversion professionnelle par année dans un IFMK ne peut excéder 5% du nombre total d'admis [4]. Les personnes y ayant droit sont :
 - Les titulaires de : diplôme d'Etat d'infirmier ; de pédicure-podologue ; d'ergothérapeute ; de psychomotricien ; de manipulateur d'électroradiologie médicale et diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique ; de certificat de capacité d'orthophoniste ; d'orthoptiste ; de diplôme de formation générale en sciences médicales ; en sciences maïeutiques ; en sciences odontologiques ; en sciences pharmaceutiques.
 - Les titulaires d'une licence dans le domaine sciences, technologies, santé (STS), et les titulaires d'une licence en sciences mention "Sciences et techniques des activités physiques et sportives" (STAPS).
 - Les titulaires d'un diplôme reconnu au grade master.

3. LA VIE APRÈS L'ADMISSION

3.1. Coût des études

La suite de la formation se déroule en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK). Certains sont publics, et d'autres sont privés, à but lucratif ou non. Il n'y a pas toujours de lien entre le statut de l'IFMK et le coût de la scolarité : les prix sont variables entre les IFMK. En effet, le coût varie de 170€/an pour ceux à frais universitaires à 9300€/an pour le plus cher (annexe I), avec une moyenne située autour de 4501€/an en 2019 pour les IFMK à frais non universitaires (soit 41 sur 48 instituts). La cartographie des IFMK et de leur coût est disponible sur le site internet de la FNEK : <http://www.fnek.fr/les-etudes/carte-des-ifmk/>.

En plus de ces frais, les étudiants en masso-kinésithérapie doivent payer :

- La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), instaurée en 2018, à hauteur de 92€ pour la rentrée 2020-2021. Elle vise à assurer le développement de la vie étudiante en permettant le financement d'actions en lien avec les services universitaires de médecine préventive (SUMPPS), d'activités physiques et sportives (SUAPS) et d'actions culturelles et artistiques (SUAC).
- Le matériel pédagogique à l'entrée en formation, comprenant des fournitures diverses (dépenses estimées à 250,82€ en moyenne), des livres (environ 333€) et les blouses pour l'ensemble des stages (environ 60€).
- Les frais de santé : malgré la disparition du régime de sécurité sociale étudiante et ainsi des dépenses associées, les frais de complémentaire santé demeurent (environ 319,91€ par an).
- Les frais de la vie courante, dépendant de la ville des études et de chaque personne : loyer ; assurance de logement et éventuellement de voiture ; alimentation ; loisirs ; téléphonie/internet ; transports ; consommables.

3.2. Liste des IFMK et leurs voies d'accès

Les données peuvent être incomplètes et inexactes pour la rentrée 2020-2021 en raison de la mise en place progressive de la réforme. Les modalités d'évaluation sont également à définir ultérieurement. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter la plateforme Parcoursup ou bien les sites des IFMK.

les IFMK situés en Ile-de-France (*), certaines informations ne nous étaient pas accessibles. Lorsque nous n'avions pas la totalité des informations pour un IFMK, nous avons préféré de rien indiquer.

De plus, pour la rentrée universitaire 2020-2021, de nouveaux IFMK vont ouvrir. Il s'agit de Fontainebleau (Public, 29 places), Meaux (Privé, 29 places), Nevers (Privé, 25 Places) et Angoulême (Privé, 15 places). Par manque d'informations à leur sujet, ils ne sont pas mentionnés dans les tableaux ci-joints.

Dpt	Ville	Voies d'accès	Places
03	Vichy	PASS Option STAPS Option Droit Option Biologie Option Chimie Option Economie et Gestion Option Histoire Philosophie et Lettres Option Informatique Option Mathématiques Option Physiques Sciences pour l'Ingénieur Option Psychologie	20
		L.AS STAPS [Faculté Clermont-Auvergne]	10
		PACES (Redoublants)	60
05	Gap (IFMK Marseille)	L.AS STAPS	
06	Nice	PASS Option Droit Option Economie - Gestion Option Histoire Option Lettres Option Philosophie Option Psychologie Option Sciences & Technologies / Sciences de la Vie Option STAPS	

		L.AS	
		Droit Economie - Gestion Histoire Lettres Philosophie Psychologie Sciences de l'Homme, ethnologie, anthropologie Licence - Portail Chimie - Physique-Mathématiques - Sci. de la Terre - Electronique - Informatique - Mathématiques & Informatique Appliqués aux Scie. Humaines (MIASH) Sciences du langage Sciences de la vie STAPS Sociologie	
12	Rodez (Antenne Toulouse)	L.AS	6
		STAPS	
13	Marseille	PASS [Campus Timone]	98
		Option Droit Option Histoire Option LLCER Allemand Option LLCER Anglais Option LLCER Espagnol Option LLCER Italien Option Lettres Portail Administration économique et sociale Option philosophie Option physique chimie Option psychologie Option Science et Vie Option STAPS Option sciences de l'Homme/Anthropologie/Ethnologie Option sciences de l'éducation Option sociologie	

13	Marseille	<p style="text-align: center;">L.AS</p> <p>Droit – Portail Administration économique et sociale – Economie et gestion, spécialité gestion [Campus Cannebière]</p> <p>Portail Descartes (Informatique, mathématiques, mécanique) – Portail Pasteur (Chimie, science de la vie, science de la vie et de la terre, sciences sanitaires et sociales) – STAPS [Campus Luminy]</p> <p>Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales – Portail Descartes – Portail Pasteur [Campus St-Charles]</p> <p>Portail Marie Curie (Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur) [Campus St Jérôme]</p>	42
	Aix-en-Provence (IFMK Marseille)	<p style="text-align: center;">L.AS</p> <p>Droit Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales Economie et gestion spécialité gestion Portail Marie Curie Portail Pasteur Portail philosophie, anthropologie, lettres Portail sciences de l'homme et de l'aménagement (anthropologie, géographie et aménagement, histoire, sociologie) Portail sciences du langage & lettres Psychologie.</p>	
	Arles (IFMK Marseille)	<p style="text-align: center;">L.AS</p> <p>Droit</p>	
21	Dijon	<p style="text-align: center;">PASS</p> <p>Option droit Option langues étrangères appliquées Option philosophie Option psychologie Option SVT Option STAPS Option sciences et techniques</p>	

21	Dijon	<p style="text-align: center;">L.AS</p> Droit Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Anglais Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Espagnol Philosophie Portail chimie / informatique / mathématiques / physique / Sciences pour l'ingénieur Portail science de la vie (SV) et SVT Psychologie STAPS	
25	Besançon	<p style="text-align: center;">PASS</p> Option droit Option mathématiques Option physique chimie Option psychologie Option sciences de la vie Option STAPS Option sciences pour l'ingénieur	
		<p style="text-align: center;">L.AS</p> Droit Mathématiques Physique chimie Psychologie Sciences de la vie STAPS Sciences pour l'ingénieur	
25	Montbéliard	Voies d'accès partagées avec Besançon	
26	Valence (pour IFMK Grenoble)	<p style="text-align: center;">L.AS</p> Portail Chimie Biologie Portail Informatiques, Mathématiques et applications Economie et gestion STAPS	
27	La Musse	PASS (Site de Rouen et du Havre)	
		<p style="text-align: center;">L.AS</p> STAPS Rouen (Sans Option Santé) SPS Rouen (Sans Option Santé) Sciences de la Vie Evreux (Sans Option Santé)	

29	Brest	<p>PASS</p> <p>Option économie gestion Option géographie et aménagement Option Histoire Option ISI (Informatique et Science pour l'ingénieur) Option langues étrangères appliquées Option langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Option lettres Option MPI (mathématiques, physique, informatique) Option philosophie Option SVT-Physique chimie Option sciences sanitaires et sociales Option sociologie</p>	
		<p>L.AS</p> <p>Administration économique et sociale Droit Philosophie Portail économie et management ISI MPI SVT-Physique Chimie Sciences sanitaires et sociales</p>	
30	Nîmes (IFMK Montpellier)	<p>PASS</p> <p>Option Portail Sciences Option Humanité, droit, économie</p>	
31	Toulouse	<p>PASS</p>	42
		<p>L.AS</p> <p>STAPS</p>	24 18
		<p>PACES [Rentrée 2020-2021]</p>	10
33	Bègles	<p>PASS</p> <p>Option Chimie Option Droit Option Economie Gestion Option Philosophie Option Psychologie Option Sciences de la Vie Option STAPS</p>	

33	Bègles	<p style="text-align: center;">L.AS</p> Droit SVT Chimie Ecogestion Psychologie STAPS Philosophie Physique chimie à l'université de Pau	
	Bordeaux	<p style="text-align: center;">PASS</p> Option Chimie Option Droit Option Economie Gestion Option Philosophie Option Psychologie Option Sciences de la Vie Option STAPS	43 (total)
<p style="text-align: center;">L.AS</p> STAPS Sciences humaines et sociales Chimie Biologie Droit Ecogestion Philosophie			
Université de Polynésie Française		2	
34	Montpellier	<p style="text-align: center;">PASS</p> Option Portail Sciences Option Humanité, droit, économie	
<p style="text-align: center;">L.AS</p> Portail STAPS santé Portail Curie Santé [UFR Sciences] Portail Monod Santé [UFR Sciences]			
Sciences et vie de la terre Santé Université de Mayotte			
35	Rennes	PASS	36
		<p style="text-align: center;">L.AS</p> STAPS Physique Chimie	32

37	Tours (IFMK Orléans)	L.AS Economie Psychologie Biologie Chimie	54 (total)
38	Grenoble	L.AS Histoire Histoire de l'art et archéologie Musicologie Philosophie Portail Chimie et Biochimie Sociologie Droit Portail Physique, Chimie, Mécanique, Mathématiques Portail Informatique, mathématiques et applications Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Sciences de la Terre Sciences de la vie STAPS Psychologie	
40	Dax	Mêmes voies d'accès que Bordeaux	
42	Saint-Etienne	PASS Option Biomécanique et Activités Physiques et Sportives Option Droit Option Economie et Gestion Option Géosciences & Environnement - Chimie Option Informatique Option Mathématiques Option Physique Chimie Option Psychologie Cognitive et Activités Physiques et Sportives Sciences de l'Education Sciences de l'Ingénieur	
		L.AS STAPS	

44	Nantes	PASS	
		Option STAPS Option Maths Option Physique Option Sciences pour l'Ingénieur Option Informatique Option Chimie Option Sciences de la Vie Option Sciences de la Vie et de la Terre Option Psychologie Option Sciences Humaines et Sociales Option Economie Gestion	
		L.AS	
		STAPS Maths Physique Sciences pour l'Ingénieur Chimie Sciences de la Vie Sciences de la Vie et de la Terre Psychologie Economie Gestion Droit	
45	Orléans	PASS (site de Tours)	28
		Option Chimie Option Economie Option Mathématiques Option Physique Option Psychologie Option Science de la Vie	
		L.AS	23
		Biologie/Biochimie Physique Mathématique/Informatique	
51	Reims	PASS	
		Option Droit Option Economie Gestion Option Psychologie Option STAPS Option Sciences pour la Santé Option Sciences Sanitaires et Sociales	
		L.AS	
		STAPS	

53	Laval	PASS Faculté de santé d'Angers	14
		L.AS Filières à définir à l'université d'Angers ou Le Mans Université STAPS du Mans Université	24 14 10
54	Nancy	PASS Droit Eco-Gestion STAPS Science de la Vie Administration Economique et Sociale Informatique Mathématique Science pour la Santé Chimie	56 ⁽¹⁾
		L.AS [Campus Bradois] Droit Eco-Gestion STAPS Science de la Vie Physique Chimie Math Info Science pour l'ingénieur MIAHS STAPS site Epinal	24 ⁽¹⁾
57	Metz (IFMK de Nancy)	PASS Idem Nancy	
		L.AS [Campus Bridoux] Droit Eco-Gestion STAPS Science de la Vie Physique Chimie Math Info Science pour l'ingénieur Allemand	
58	Nevers	PASS Option Sciences techniques Option STAPS Option droit Option langues étrangères appliquées Option philosophie Option psychologie Option SVT	30 3 6 6 3 6 2 4

59	⁽²⁾ Lille	<p align="center">PASS</p> <p>PASS de la Faculté de Médecine Henri Warembourg de Lille [Université de Lille] Licence Santé de la Faculté de Médecine et Maïeutiques de Lille [Institut Catholique de Lille]</p>	<p align="center">68</p> <p align="center">60</p> <p align="center">8</p>
		<p align="center">L.AS</p> <p>LAS Sciences pour la Santé de l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé de Loos [Université de Lille] Portail STAPS – Faculté des Sciences du Sport de Ronchin [Université de Lille] L.AS Droit de l'Institut Sociétés et Humanités de Valenciennes [Université Polytechnique Hauts de France] L.AS Sciences de la Vie du Centre Universitaire de Cambrai [Université Polytechnique Hauts de France] L.AS STAPS de la Faculté des Sciences et Métiers du Sport de Valenciennes [UPHF]</p>	<p align="center">83</p> <p align="center">32</p> <p align="center">46</p> <p align="center">5</p>
61	Alençon	<p align="center">Redoublants PACES</p>	<p align="center">86</p> <p align="center">(Total)</p>
		<p align="center">L.AS</p> <p>STAPS (avec ou sans Option Santé) Sciences pour la Santé (avec ou sans Option Santé)</p>	
62	⁽²⁾ Berck	<p align="center">PASS</p> <p>PASS de la Faculté de Médecine Henri Warembourg de Lille [Université de Lille] Licence Santé de la Faculté de Médecine et Maïeutiques de Lille [Institut Catholique de Lille]</p>	<p align="center">68</p> <p align="center">60</p> <p align="center">8</p>
		<p align="center">L.AS</p> <p>LAS Sciences pour la Santé de l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé de Loos [Université de Lille] Portail STAPS – Faculté des Sciences du Sport de Ronchin [Université de Lille] L.AS Droit de l'Institut Sociétés et Humanités de Valenciennes [Université Polytechnique Hauts de France] L.AS Sciences de la Vie du Centre Universitaire de Cambrai [Université Polytechnique Hauts de France] L.AS STAPS de la Faculté des Sciences et Métiers du Sport de Valenciennes [UPHF]</p>	<p align="center">83</p> <p align="center">32</p> <p align="center">46</p> <p align="center">5</p>

67	IFMK d'Alsace : Site de Strasbourg	L.AS - Sciences Pour la Santé Chimie Droit Mathématiques Physique Psychologie Sciences économiques Sciences et technologies Sciences sociales Sciences du sport Sciences de la Terre Sciences de la Vie	
68	IFMK d'Alsace : Site de Mulhouse	Mêmes voies que pour Strasbourg	
69	Lyon	PASS Option Chimie Option physique Option Sciences de la Vie Option Sciences pour la Santé Option Mathématiques [Lyon 1] Option Sciences de la Vie – biologie et humanité [UCLY] Option Droit [Lyon 3] Option Psychologie [Lyon 2]	35 ⁽³⁾
		L.AS SVT [Lyon 1] SVT Passerelle [Lyon 1] STAPS [Lyon 1]	20 10 5 5
		PACES (2020-2021) [Lyon 1]	20 ⁽³⁾
71	Le Creusot (pour IFMK de Dijon)	L.AS STAPS	15
75*	Paris : ADERF*		
	Paris : APHP*		
	Paris : ASSAS*		
	Paris : EFOM*	Université de Paris PASS L.AS Sciences Biomédicales (Avec et Sans Option Santé) L.AS Chimie L.AS STAPS	40
		Université Paris Saclay PASS L.AS STAPS L.AS BCST L.AS PCST	40

75*	Paris : EFOM*	Université Paris Est Créteil L.AS STAPS	10
	Paris : Saint-Michel*		
76	Rouen	PASS Filière Sciences humaines et sociales : Sociologie, Psychologie, Humanités, Sciences de l'éducation, Philosophie, Lettres, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives Filière Sciences et Techniques : Sciences de la vie, Sciences de la vie et de la terre, Sciences de la terre, Physique, chimie, Mécanique, Sciences de la Terre et environnement, Physique, Chimie	
		L.AS STAPS Sciences de la Vie (Évreux) (Sans option Santé) Biologie-Géosciences-Chimie (Sans option Santé)	
78	Meulan-les-Muraux	PASS Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines [UVSQ]	
		L.AS STAPS [UVSQ] STS [UVSQ]	
80	Amiens	PASS Option philosophie PASS via université Boulogne-sur-Mer Option psychologie Option sciences Option sciences sociales	
		L.AS Chimie Informatique Mathématiques Sciences sociales Physique Psychologie SVT Philosophie Sciences pour la santé Sciences pour l'ingénierie	

86	Poitiers	L.AS Chimie Droit Economie Gestion Informatique Anglais Espagnol Lettres Mathématiques Physique Sciences de la Terre Sciences de la Vie Sciences du Langage STAPS Sciences pour l'ingénieur	
87	Limoges IFMK Croix Rouge	PASS	48 (total)
		L.AS STAPS Sciences	
	Limoges IFMK ILFOMER	PASS Redoublants PACES L.AS SPS L.AS STAPS	4 8 1 7
93*	Paris : IFMK CEERRF*	PASS UVSQ Paris XI - Orsay Université de Paris Paris XIII - Bobigny	12 5 4 2
		L.AS SPS Paris XII LAS2 Paris XI Orsay STAPS Evry Val d'Essonne STAPS Paris X Nanterre STAPS Paris XI Orsay STAPS Université de Paris STAPS Paris XIII Bobigny Chimie-Biologie UVSQ BCST Paris XI Orsay Sciences de la Vie Paris XIII Bobigny	2 3 6 7 7 12 2 10 2 2
	Paris : IFMK Danhier*		
94*	Paris (Saint- Maurice) : ENKRE*		

971	Guadeloupe (IFMK Martinique)	<p style="text-align: center;">PASS</p> <p>Option Droit Option Economie Gestion Option Informatique Option Mathématiques Option Physique Chimie Option Science Po Option SVT Option STAPS Option Science pour la santé</p>	
		<p style="text-align: center;">L.AS</p> <p>Droit – Droit / Métiers de l'ingénierie économique et juridique Portail Économie et Gestion – Métiers de l'environnement et aménagement du territoire / Métiers de l'expertise économique et managériale / Métiers de l'ingénierie économique et juridique Portail Informatique – Informatique scientifique / Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises / Informatique appliquée Portail Mathématiques – Application des sciences / Mathématiques pour l'enseignement Portail Physique, chimie – Chimie et applications / Physique et applications / Physique-chimie pour l'enseignement / SIE / SIM STAPS Sciences Po Portail Sciences de la Vie et de la Terre – Biologie des organismes et de l'environnement / Biologie Générale et Sciences de la Terre et de l'univers / Géosciences Portail Sciences pour la Santé – Biochimie – Sciences de l'aliment / Sciences de la santé</p>	
972	Fort-de-France	<p style="text-align: center;">PASS</p> <p>Option Droit Option Economie Gestion Option Géographie Option Information et Communication Option Mathématiques Option Physique Chimie Option Sciences Politiques Option Sciences de l'éducation Option Sciences de la Vie</p>	

		<p style="text-align: center;">L.AS</p> <p>Droit Comptabilité, contrôle, audit, Monnaie-banque-finance / Management des entreprises, Economie et politique publique Géographie et aménagement – Société et Environnement Information et Communication Mathématiques Sciences politiques Physique, Chimie – Matière, énergie, environnement Sciences de l'éducation Biologie de la santé Sciences de la Terre et de l'univers</p>	
974	La Réunion	<p style="text-align: center;">PASS [Site Saint-Denis]</p> <p>Chimie Droit Ecogestion Sciences de la vie Sciences sociales</p> <p style="text-align: center;">[Site Le Tampon]</p> <p>Droit Ecogestion Sciences pour la santé</p>	
		<p style="text-align: center;">L.AS [Site Saint Denis]</p> <p>Economique et sociale Chimie Droit Economie Gestion Sciences de la Vie Sciences Sociales</p> <p style="text-align: center;">[Site Le Tampon]</p> <p>Economique et sociale Droit Sciences pour la Santé</p>	

- (1) Quota des places PASS et L.AS confondues pour Nancy et Metz (=quotas totaux).
- (2) Les voies d'accès sont communes pour l'IFMK du Nord de la France (LOOS), l'IFMK de la Région Sanitaire de Lille et l'IFMK de Berck-sur-mer. Chaque candidat admis en 1ère année de Masso-Kinésithérapie choisira son IFMK d'accueil en fonction de son rang de classement. La répartition d'admission de chaque filière sera identique au sein de chaque IFMK.
- (3) Places réparties entre Lyon Est et Lyon Sud.

III. COMMENT RÉUSSIR L'ACCÈS À LA FORMATION ?

1. QUEL BAC FAUT-IL AVOIR ?

Depuis la rentrée 2019, le baccalauréat général a connu une réforme entraînant avec elle la disparition des filières S, L et ES. Les lycéens doivent désormais choisir, en plus de leurs enseignements du socle de culture commune, trois disciplines en Première, et en garder deux en Terminale (Art, mathématiques, physique chimie, langues et littératures étrangères...). Afin d'en savoir plus, il est possible de consulter le site internet de l'ONISEP qui en explique les modalités : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/2021-la-reforme-du-baccalaureat/2021-la-reforme-du-baccalaureat>

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/2021-la-reforme-du-baccalaureat/Baccalaureat-general-qu-est-ce-qui-change>

Les choix de disciplines sont diversifiés, mais n'impactent cependant que très peu l'orientation en enseignement supérieur. En effet, aucune n'a de rapport direct avec l'orientation en masso-kinésithérapie. Il est donc préférable de choisir des disciplines dans lesquelles l'étudiant peut s'épanouir, en fonction de ses intérêts, afin de trouver la motivation et d'obtenir le baccalauréat dans les meilleures conditions.

2. SPÉCIFICITÉS DES FILIÈRES D'ACCÈS

L'un des objectifs de la réforme d'entrée en études de santé demeure la diversification des profils en favorisant l'orientation basée sur les compétences personnelles de l'étudiant. Et, afin de corroborer cet objectif, l'instauration d'un pourcentage maximum de 50% du nombre total de places par voie d'accès a permis de contourner l'effet "voie royale" que représentait la PACES. Le PASS ne représente alors plus aujourd'hui la filière principale pour devenir masseur-kinésithérapeute. Cependant, les modalités de sélection sont propres aux universités, il n'est donc pas possible de généraliser des informations au sujet des conditions d'admissions. En raison de la mise en place progressive de cette réforme, toutes ces informations ne seront pas disponibles pour la rentrée 2020-2021, et seront renseignées au fur et à mesure.

Quant à la voie d'accès par L.AS, il est également difficile de généraliser en raison de la diversité de licences disponibles. Mais, de manière générale, l'année se déroule similairement à toute autre licence, avec des enseignements de santé supplémentaires. A savoir qu'il existe deux semestres par année, avec des examens à chaque fin de semestre, et une deuxième session d'examen en fin d'année scolaire en cas d'échec de certaines matières durant le premier ou le deuxième semestre. La principale différence avec d'autres licences réside dans le fait qu'une certaine moyenne est requise pour être admis en deuxième année de masso-kinésithérapie.

3. QUELLES COMPÉTENCES FAUT-IL AVOIR POUR RÉUSSIR L'ENTRÉE EN FORMATION ?

Quelle que soit la filière choisie, de l'**organisation** et de la **rigueur** sont de mise afin d'optimiser ses journées et son temps de travail. Cela passe, entre autres, par un travail régulier, tout en respectant des **temps de pause**. Il est primordial de **prendre du temps pour soi**, sans culpabiliser, et de conserver une hygiène de vie comprenant une activité physique régulière, ainsi qu'un maintien des liens sociaux et familiaux permettant de garder le moral. Tout cela est indispensable au développement de la **concentration** pour garantir l'apprentissage.

Il est également nécessaire de développer une **autonomie** de travail afin de trouver un équilibre dans l'organisation des temps de révisions : il n'y a plus autant de suivi qu'au lycée.

Enfin, nous vous invitons à recourir si besoin à des aides pour **gérer le stress et la fatigue**. Il existe de nombreuses méthodes différentes, chaque étudiant doit trouver la sienne. Les services de santé universitaire sont également là pour cela. Il est essentiel de garder de la **motivation**, même en cas de moments difficiles, de la **détermination** et de la **confiance** en soi.

RÉFÉRENCES

- [1] [Code de la santé publique](#)
- [2] [Code du sport.](#)
- [3] [Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute](#)
- [4] [Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute](#)
- [5] [Arrêté du 21 décembre 2012 relatif à l'année spécifique aux études en masso-kinésithérapie pour personnes en situation de handicap d'origine visuelle=](#)

ANNEXES

Annexe 1 : Frais de scolarité par IFMK

IFMK	Statut IFMK	Nombre de places en K2 (2019)	K2	K3	K4	K5	Total	Moyenne
Ile-de-France								
Aderf	PBNL	86	8 850€	8 820€	8 650€	8 650€	34 970€	8742,5€
APHP	P	46	170€	170€	170€	170€	680€	170€
ASSAS	PBL	120	9 300€	9 300€	9 300€	8 900€	36 800€	9 200€
AVH	DV	/	170€	170€	170€	170€	680€	170€
CEERRF	PBL	76	8 900€	8 900€	8 900€	8 900€	35 600€	8 900€
EFOM	PBNL	90	8 880€	8 880€	8 880€	8 880€	35 520€	8 880€
Guinot	DV	/	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Liège	PBL	70	8 950€	8 900€	8 800€	8 700€	35 350€	8 837,5€
Saint Maurice	P	88	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Saint Michel	PBL	46	9 250€	9 000€	8 750€	9 000€	36 000€	9 000€
Province								
Alençon	PBNL	86	4 700€	4 700€	4 700€	4 700€	18 800€	4 700€
Amiens	P	50	340€	340€	413€	413€	1 166€	376,5€
Bègles	PBNL	35	6 800€	6 800€	6 800€	6 800€	27 200€	6 800€
Berck	PBNL	70	3 850€	3 850€	3 850€	3 850€	15 400€	3 850€
Besançon	P	50	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Bordeaux	P*	45	1 060€	1 060€	1 060€	1 060€	4 240€	1 060€
Brest	P*	30	6 170€	5 970€	5 770€	5 170€	23 080€	5 770€
Dax	P*	30	1 060€	1 060€	1 060€	1 060€	4 240€	1 060€
Dijon	PBNL	80	5 850€	5 400€	5 400€	2 700€	19 350€	4 837,5€
Grenoble	P	54	389€	389€	462€	462€	1 702€	425,5€
Laval	P*	38	170€	170€	170€	170€	680€	170€
La Musse	PBNL	60	4 700€	4 700€	4 700€	4 700€	18 800€	4 700€
Lille Catho	PBNL	74	5 350€	5 350€	5 350€	5 350€	21 400€	5 350€
Lille Etat	PBNL	86	4 887€	4 887€	4 887€	4 887€	19 548€	4 887€
Limoges	PBNL	48	5 684€	5 534€	5 534€	5 534€	22 286€	5 571,5€

Limoges Ifomer	P*	20	1 650€	1 650€	1 650€	1 650€	6 600€	1 650€
Limoges APSAH	DV	/	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Lyon	P*	75	2 567€	2 223€	1 989€	1 800€	8 579€	2 144,75€
Lyon DV	DV	/	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Marseille	P*	140	2 500€	2 500€	2 500€	2 500€	10 000€	2 500€
Meulan-les-Mureaux	P*	30	1 800€	1 800€	1 800€	1 800€	7 200€	1 800€
Montbéliard	P*	30	368€	368€	368€	368€	368€	368€
Montpellier	PBNL	95	5 900€	5 750€	5 250€	5 500€	22 400€	5 600€
Mulhouse	P	20	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Nancy	PBNL	80	300€	300€	300€	300€	1 200€	300€
Nantes	PBNL	92	6 200€	5 870€	5 870€	5 150€	23 090€	5 772,5€
Nice	PBNL	53	3 800€	3 600€	3 400€	?	10 800€	2 700€
Orléans	P	90	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Poitiers	P	60	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Reims	P	40	170€	170€	170€	170€	680€	170€
Rennes	PBNL	84	6 800€	5 800€	5 600€	5 000€	23 200€	5 800€
Rodez	P*	16	634€	634€	634€	634€	2 536€	634€
Rouen	P*	55	4 700€	4 700€	4 700€	4 700€	18 800€	4 700€
Saint Etienne	PBNL	72	5 715€	5 715€	5 715€	5 715€	22 860€	5 715€
Strasbourg	P	60	172€	172€	172€	172€	688€	172€
Toulouse	P*	60	628,58	628,58	628,58	628,58	2514,32	628,58€
Vichy	PBNL	90	5 100€	5 100€	5 000€	5 000€	20 200€	5 050€
Fort de France	P*	23	725€	725€	725€	725€	2 900€	725€
La Réunion	P	20	175€	175€	175€	175€	700€	175€

PBNL : Privé But Non Lucratif

PBL : Privé But Lucratif

P : Public

P : Public non intégralement financé*

DV : Instituts pour les étudiants déficients visuels



FNEK